

Marie-Laure Grignet

29/07/2020

ACCOMPAGNATRICE DE VOYAGES

En bref...

L'accompagnatrice de voyages accompagne un groupe de touristes pendant un circuit ou un séjour, en France ou à l'étranger. Au plan pratique, elle décharge les voyageurs des problèmes matériels (achat des billets d'entrée dans un musée, transport des bagages...). Animatrice, elle veille à créer une ambiance conviviale au sein du groupe et sait s'adapter à des publics variés. Avec l'aide de guides locaux, elle fait découvrir la région ou le pays visités et en présente les spécificités culturelles. Cette professionnelle se montre débrouillarde, calme, disponible du matin au soir. Elle possède une bonne culture générale et parle une ou plusieurs langues étrangères.

Dans le détail...

Une animatrice, une organisatrice... au service des touristes

L'accompagnatrice de voyages facilite la vie quotidienne des groupes de touristes qu'elle accompagne (hébergement, déplacements, excursions...). Un peu comme une animatrice touristique, elle assure une ambiance agréable et la cohésion au sein du groupe. Le plus souvent salariée d'un voyageur, elle effectue ses missions sur le sol français ou plus fréquemment à l'étranger pour des séjours et circuits de durée et de distances parcourues variables ; elle accompagne alors les touristes de leur départ jusqu'à leur retour, partageant leur quotidien et une certaine proximité (transport, logement...).

Veiller au respect des formalités et au bon déroulement du séjour

Au départ, l'accompagnatrice accueille le groupe et vérifie que chaque membre est en règle au plan administratif (carte d'identité, passeport, visa...) et sanitaire (carnet de vaccinations...). Elle effectue les formalités de départ et d'entrée dans le ou les pays traversés (embarquement à bord d'un avion...).

Une fois le groupe parti, l'accompagnatrice est responsable du bon déroulement du voyage, veillant à ce que les prestations fournies soient de qualité et conformes aux informations indiquées sur le catalogue du voyageur. Elle donne les chambres en arrivant à l'hôtel, réserve les billets pour l'entrée d'un musée... Elle gère les incidents (avion en retard, chambre inconfortable, touriste en mauvaise santé...) avec calme et débrouillardise.

Savoir diriger son groupe et s'adapter à sa demande

Lors de chaque déplacement, elle veille à ce que personne ne manque à l'appel, quand il s'agit de reprendre un bus par exemple. Elle interpelle les étourdis restés à l'écart, ou incite les retardataires en train de faire du shopping à se dépêcher pour que le déroulement du programme soit respecté. L'accompagnatrice a suffisamment d'autorité pour diriger son groupe, sans pour autant oublier qu'elle s'adresse à des vacanciers ! Elle possède donc de réelles qualités d'animatrice, indispensables pour favoriser la convivialité. Elle sait s'adapter à des publics variés à l'intérieur du groupe ou d'une mission à l'autre (des familles à certaines saisons, des retraités ou des collègues de travail à d'autres moments...).

Connaître et présenter les lieux visités, s'adapter aux spécificités locales

Au-delà de la gestion du quotidien et du groupe, l'accompagnatrice est une "guide". Elle présente la région ou le pays traversés et ses spécificités culturelles, notamment dans tous les aspects de la vie quotidienne (mode de vie, habitudes alimentaires, coutumes...). Si elle possède des connaissances en histoire, géographie, architecture... elle n'est pas aussi compétente qu'une guide-conférencière dont c'est véritablement le métier. Sur place, dans une ville, un site naturel, un musée... ce sont des guides locaux qui présentent et font découvrir les richesses du patrimoine.

Bien sûr, il est préférable de bien connaître à l'avance le pays ou la région dans lesquels elle conduit des

groupes. Ainsi, l'accompagnatrice prépare chaque voyage : elle se documente, échange avec des personnes qui connaissent le pays...

Le rôle de l'accompagnatrice varie selon les destinations et les types de voyages. Rien de commun en effet entre un déplacement dans une grande ville européenne et un séjour dans un pays où il faut respecter scrupuleusement les règles d'hygiène, faire face à une police locale tatillonne... Pour un organisme de voyage privilégiant un tourisme "intelligent", elle emmène les touristes hors des sentiers battus, favorise les rencontres avec les habitants...

Faire le bilan pour améliorer les futurs séjours

Au terme de chaque voyage, l'accompagnatrice fait un bilan précis du déroulement du séjour. Elle rend compte par écrit des incidents survenus, recueille les avis des touristes et donne une appréciation globale sur la qualité du service des prestataires (hôtels, restaurants, autocaristes...) : comment le groupe a-t-il été accueilli dans les différents hôtels, les guides locaux maîtrisaient-ils leur sujet... ? Cela est important pour améliorer le service rendu lors des prochains séjours.

Bonne culture générale, sens du service, calme et diplomatie, résistance physique

L'accompagnatrice de voyages possède une bonne culture générale (notamment en géographie, histoire de l'art...); elle connaît bien les pays qu'elle fait visiter, leurs coutumes et leurs usages. Elle maîtrise parfaitement l'anglais, voire une ou plusieurs autres langues.

Un grand sens du service est indispensable pour répondre aux demandes des usagers. Calme et sang-froid sont également essentiels pour faire face aux problèmes pratiques, de même que la diplomatie pour gérer le mécontentement de certains touristes.

Enfin, sur "le pont" en permanence, l'accompagnatrice doit redoubler d'énergie et avoir une bonne résistance physique et nerveuse.

Quelle formation ?

Niveau de formation

Il faut avoir au minimum un niveau Bac + 2 ans de formation

A la différence du métier de guide interprète, cette profession n'est pas réglementée. Le niveau de diplôme indiqué ici reflète plutôt un niveau de compétences et de culture générale souhaitable. Les titulaires d'un BTS du tourisme sont sans doute parmi les mieux préparés à l'exercice du métier.

Davantage que la formation de base, la connaissance des pays et des sites, la maîtrise de plusieurs langues et la personnalité de l'accompagnateur sont des critères essentiels pour les employeurs.

A noter : certains voyagistes assurent une formation courte pour les nouveaux entrants dans la profession.

Dans ce métier, certains vaccins sont recommandés ou peuvent être obligatoires, selon les pays visités.

Diplôme(s) le(s) plus adapté(s) :

BTS (Brevet de Technicien Supérieur) "tourisme"

Formation(s) qualifiante(s) AFPA

Guide accompagnateur touristique

VAE : Validation des Acquis de l'Expérience

RNCP : G1201, Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives

S'informer sur la VAE
<http://www.vae.gouv.fr>

Combien gagne-t-on ?

En général, on débute sa carrière à un niveau inférieur au SMIC brut par mois, et on peut espérer gagner entre 1800 et 2100 euros brut en fin de carrière.

L'activité s'exerce souvent sous forme de vacances ponctuelles pendant la haute saison, qui varie d'une région à l'autre du globe. Les accompagnateurs sont souvent payés à la journée ou au voyage. Des pourboires peuvent compléter leur salaire. L'emploi s'exerçant rarement à temps complet sur toute une année, les revenus mensuels moyens tirés de l'activité sont souvent inférieurs au Smic.

Quelles perspectives d'emploi ?

Tendance nationale dans la moyenne

Les offres d'emploi sont peu nombreuses et c'est surtout le bouche-à-oreille qui permet d'effectuer des missions pour le compte d'une agence ou d'un organisateur de voyages.

La précarité et la saisonnalité de l'activité obligent donc les accompagnateurs à exercer une autre activité (traduction, rédaction, enseignement...) pour s'assurer un revenu complet tout au long de l'année.

Pour certains voyages organisés plus ponctuellement ou concernant des pays lointains, les voyageurs font appel à des accompagnateurs qui habitent dans le pays de destination et qui maîtrisent parfaitement toutes les subtilités de la culture locale. Ces "correspondants locaux" travaillent alors le plus souvent à leur compte.

Statuts professionnels

Salarié du secteur privé

Profession libérale

Micro-entrepreneur

Chef d'entreprise

Offres d'emploi

Pôle emploi :

- G1201 : Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives : <http://offre.pole-emploi.fr/resultat?rome=G1201>

Site(s) utile(s) :

Accueiljob.com : <http://accueiljob.com>

Familles d'intérêts

Communication - Formation

Sous-famille : *Animation*

Domaine professionnel

Tourisme, Sports, Loisirs

Sous-domaine : *Tourisme*

Conditions de travail

DÉPENSE PHYSIQUE

Pas ou peu de dépense physique

HORAIRES ET DÉPLACEMENTS

Horaires décalés

Travail le samedi ou le dimanche

Travail saisonnier ou intermittent

Voyages, déplacements

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Intérieur - Plein air

Intérieur et plein air

CAPACITÉS PHYSIQUES

Soulever, transporter

Pousser, tirer

Rester assis plusieurs heures

Milieu de travail

Bruits ou vibrations

Chaleur

Froid

Rester debout plusieurs heures

Parler

Entendre

Voir

Marcher

Autres appellations du métier

accompagnatrice de séjour linguistique

accompagnatrice de tourisme

accompagnatrice touristique

*Documentation***ONISEP**

- Parcours : Les métiers du tourisme - Kiosque : Hôtellerie, Tourisme, Sport, Restauration, Loisirs...

ROME

- G1201 : Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives :

<http://recrutement.pole-emploi.fr/fichesrome/ficherome?codeRome=G1201&domaine=Candidat>**CIDJ**- Actuel CIDJ 2.381 : Les métiers du tourisme : <http://fiches.actuel-cidj.info/webactuel/fic/display?noFiche=2.381>**BPI France création**

Les marchés du tourisme

Vidéos**AFPA**

les métiers du tourisme

<http://mediatheque.webtv.afpa.fr/urls/open/844>

© Parcouréo, Fondation JAE - Tous droits réservés